

Commission de la Formation et historiques Universitaire | CFU

Séance du 24 septembre 2024

Délibération n° 076-2024

Point 06.29

Point 06.29. de l'ordre du jour

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2024-2025 – PIX

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre des articles L613-1 et L712-6-1 du code de l'éducation, la Commission de la formation et de la vie universitaire adopte les modalités d'évaluations des connaissances et des compétences à valoir pour les formations diplômantes.

La Commission MECC s'est réunie le 13 septembre 2024 et a donné un avis positif aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2024-2025 pour le PIX.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte **les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2024-2025 du PIX**.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	22
Nombre de voix pour	22
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité

Fait à Strasbourg, le 25 septembre 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

PIX - Dispositif d'intégration aux modalités d'examen pour l'année universitaire 2024/2025

EXPOSE DES MOTIFS

La **certification Pix** s'appuie sur un cadre européen (DigComp) et devient **la référence en matière de compétences numériques** pour l'enseignement et tous les milieux socioprofessionnels.

Nassera TOUNSI
Chargée de mission

Ce dispositif Pix est une plate-forme publique permettant de **développer**, **d'évaluer** et de **certifier** ses compétences numériques **tout au long de la vie**. Il permet à chaque citoyen d'obtenir un profil de compétences allant du niveau débutant au niveau expert (8 niveaux) dans 16 compétences réparties en 5 grands domaines.

Affaire suivie par
Petrisor GHIDU
Responsable administratif
des-pix@unistra.fr

À l'université de Strasbourg

Actuellement la préparation à la certification Pix est mise en place pour les étudiants dans toutes les filières.

Les présentes modalités d'examen visent à expliquer comment est évalué l'élément pédagogique « Pix » lorsqu'il est intégré dans une formation du premier cycle d'études.

Objectif à atteindre pour l'étudiant à Strasbourg

En règle générale, la plateforme Pix certifie le niveau de maîtrise des compétences par des points s'échelonnant de 1 à 1024, 1024 étant le score maximal.

La modalité d'évaluation de l'élément pédagogique « Pix » à l'Université de Strasbourg évolue pour l'année universitaire 2024/2025.

Le niveau attendu désormais au sein de notre Université tient compte :

1. d'un volet commun d'acquisition de compétences à la certification (basé sur le résultat obtenu à l'épreuve de certification, cf. annexe 1), fixé par l'établissement à **410** points ;
2. d'un volet spécifique qui vise à classer les différentes compétences Pix par ordre de priorité de formation dans le domaine d'études (basé sur le dernier profil transmis par l'étudiant.e juste avant le début de son test de certification, ce volet valorise le travail de préparation en vue de la certification, cf. annexe 2).

La démarche à suivre pour l'étudiant à l'Université de Strasbourg

Cellule PIX
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
www.pix.unistra.fr
www.unistra.fr

1. Au départ, l'étudiant crée son compte sur la plateforme nationale Pix (ou il récupère son compte du lycée). Il s'entraîne sur l'ensemble des compétences et construit ainsi son profil numérique. Ce positionnement lui permet de se familiariser aux épreuves proposées par Pix.
2. Une formation sous forme de TD/TP est proposée aux étudiants par leur composante de rattachement. Les étudiants peuvent également bénéficier de ressources de formation en s'adressant à la Cellule Pix de l'Université de Strasbourg ou en consultant les tutoriels proposés directement par la plateforme Pix.

3. Au cours de sa formation, l'étudiant réalise des tests de progression pour améliorer son profil numérique. Le volet spécifique tiendra compte de cette progression en vue de mesurer l'évolution de ses compétences en lien avec la spécificité de son cursus de formation.
Se préparer à la certification, en autonomie ou accompagné par un formateur ou un enseignant, est indispensable pour se familiariser avec la plateforme et les défis Pix, tester son niveau de maîtrise et même progresser.
4. À l'issue de chaque semestre, si l'élément pédagogique « Compétences numériques / Pix » fait partie de son parcours d'études, l'étudiant se présente obligatoirement à la phase de certification (en présentiel) organisée par la Cellule Pix de l'Université de Strasbourg.
Lors de la passation de la certification, le test généré de 32 questions sur les 16 compétences (durée de l'examen : 1h45) sera décorrélé de l'entraînement qui aura pu être réalisé sur la plateforme.
5. La notation (note globale) prend en compte :
 - Le **volet commun** selon une grille de notation du score global obtenu à l'issue de l'épreuve de certification (cf. annexe 1)
 - Le **volet spécifique** déterminé par les composantes qui ont élaboré un classement de priorité des compétences suivant les cursus d'études. Ce volet est évalué en rapport avec le dernier profil numérique transmis par l'étudiant *juste avant le test de certification*. (cf. annexe 2)

Dans le calcul du résultat intégré en tant qu'élément pédagogique, le volet commun participera à hauteur de 2/3 de la note globale et le volet spécifique pour 1/3 de la note globale.

En l'absence de volet spécifique, seul le volet commun sera pris en compte dans la notation.

La note globale obtenue fait également l'objet d'un coefficient propre à chacune des formations.

6. Une certification Pix sous format numérique sera délivrée à l'étudiant après délibération du jury national.

Correspondant Pix

Un enseignant correspondant Pix est nommé dans chaque composante de l'Université. Il est le référent en matière d'information Pix auprès des étudiants et des enseignants de cette composante.

Espace Ernest / Pix

Pour toute information supplémentaire, consulter [l'espace Ernest dédié à la certification Pix](#).

Proposition de délibération :

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg approuve la mise en œuvre de la certification Pix et son dispositif d'intégration aux modalités d'examen.

Annexe 1. Volet commun / grille de notation du score global à l'issue de la certification (note sur /20)

Score minimal en Pix à l'issue de la certification	Note correspondante	Score minimal en Pix à l'issue de la certification	Note correspondante
0	0	410	10
65	0,5	423	10,5
129	1	436	11
150	1,5	449	11,5
170	2	462	12
191	2,5	475	12,5
211	3	488	13
234	3,5	500	13,5
256	4	512	14
269	4,5	525	14,5
282	5	538	15
295	5,5	551	15,5
308	6	564	16
321	6,5	577	16,5
334	7	590	17
347	7,5	603	17,5
360	8	616	18
372	8,5	628	18,5
384	9	640	19
397	9,5	671	19,5
		701	20

**Annexe 2. Volet spécifique / grille de notation du dernier profil numérique transmis par l'étudiant.e
par rapport au classement de priorité des compétences suivant le cursus d'études (note/20)**

Ordre de priorité	Nombre de compétences attribuées à l'ordre de priorité	Niveau attendu pour le dernier profil numérique (sur 7 niveaux disponibles)	Points accordés si niveau atteint ou dépassé	TOTAL (nombre de compétences attribuées à l'ordre de priorité * points maximum accordés)
Compétence fondamentale (1)	6	5	2	12
Compétence intermédiaire (2)	6	4	1	6
Compétence complémentaire (3)	4	3	0,5	2
16			20	

Modalité de calcul des points pour le volet spécifique :

Si le dernier profil numérique réalisé par l'étudiant.e, transmis juste avant le test de certification, atteste un niveau **égal ou supérieur** au seuil fixé par la composante de rattachement pour la compétence visée, l'étudiant.e obtient alors le **nombre maximum de points** attribués à la compétence.

Si le dernier profil numérique réalisé par l'étudiant.e, transmis juste avant son test de certification, atteste un niveau **inférieur** au seuil fixé par la composante de rattachement pour la compétence visée, l'étudiant obtient alors le nombre de points correspondant au **prorata**.

La note concernant le volet spécifique est donnée par la somme des points obtenus pour chaque compétence. Dans le calcul du résultat intégré en tant qu'élément pédagogique, le volet spécifique participera à hauteur de 1/3 de la note globale.

Attribution des points selon niveau validé en dernier positionnement			
Niveau	Compétence fondamentale	Compétence intermédiaire	Compétence complémentaire
0	0	0	0
1	0,4	0,25	0,165
2	0,8	0,5	0,33
3	1,2	0,75	0,5
4	1,6	1	0,5
5	2	1	0,5
6	2	1	0,5
7	2	1	0,5

Légende des noms utilisés dans le tableau pour désigner les compétences									
Abréviaison	Nom complet	Abréviaison	Nom complet	Abréviaison	Nom complet	Abréviaison	Nom complet	Abréviaison	Nom complet
1.1	Mener une recherche et une veille d'information	2.1	Interagir	3.1	Développer des documents textuels	4.1	Sécuriser l'environnement numérique	5.1	Résoudre des problèmes techniques
1.2	Gérer des données	2.2	Partager et publier	3.2	Développer des documents multimédia	4.2	Protéger les données personnelles et la vie privée	5.2	Construire un environnement numérique
1.3	Traiter des données	2.3	Collaborer	3.3	Adapter les documents à leur finalité	4.3	Protéger la santé, le bien-être et l'environnement		
		2.4	S'insérer dans le monde numérique	3.4	Programmer				

Composante	Formation concernée	Classement des compétences Pix par ordre de priorité dans la formation selon le domaine d'études																	
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2		
Faculté des Sciences du Sport	L2 STAPS PORTAIL L2 STAPS : Santé DEUST2 STAPS : Publics seniors DEUST2 STAPS : Métiers de la forme	1	1	1	1	2	2	2	1	2	3	3	2	1	2	3	3	3	
Faculté de Droit	L2 AES : Comptabilité et finances L2 AES : Droit et gestion de l'entreprise	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	3	
Faculté de Droit	L3 Droit : Droit général L3 Droit : Droit européen L3 Droit : Programme intégré franco-allemand L3 Droit : Droit et santé	1	1	2	1	2	1	2	1	2	2	3	2	1	3	3	3	3	
École européenne de chimie, polymères et matériaux	2e année cycle prépa intégré	1	2	1	2	3	1	2	1	1	2	2	3	1	2	3	3	3	
École et Observatoire des Sciences de la Terre	L2 Sciences de la Terre, Univers et Environnement L2 Sciences de la Terre : Santé	1	1	1	1	3	1	2	1	3	2	2	2	2	2	2	3	3	
Faculté de Géographie	L1 Géographie et aménagement	1	1	1	1	3	1	3	1	2	2	3	3	2	2	2	2	2	
Faculté des Sciences Historiques	L2 Archéologie	1	1	1	2	2	2	2	1	1	1	3	2	2	3	3	3	3	
	L2 Histoire de l'art	1	1	1	2	2	1	2	1	2	1	3	3	3	3	3	2	2	
	L1 Histoire																		
	L2 Histoire	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	3	
	L2 Histoire et civilisation des mondes musulmans	1	2	1	2	2	1	2	1	1	1	3	2	2	3	3	3	3	
	L3 Histoire	1	2	1	2	2	1	2	1	1	1	3	2	2	3	3	3	3	

Composante	Formation concernée	Classement des compétences Pix par ordre de priorité dans la formation selon le domaine d'études																	
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2		
IUT Robert Schuman (Illkirch)	BUT Génie Civil construction durable (toute année confondue)	2	1	1	1	1	1	3	2	2	2	3	2	1	2	3	3		
	BUT Informatique (toute année confondue)	3	2	1	3	2	2	2	3	3	2	1	1	1	1	2	1		
	BUT Chimie (toute année confondue)	1	1	1	1	2	1	2	1	3	2	3	2	2	3	2	3		
IUT Louis Pasteur (Schiltigheim)	BUT Génie Biologique (toute année confondue)	1	2	1	1	3	2	2	1	3	3	3	1	2	2	1	2		
	BUT Gestion des entreprises et des administrations (toute année confondue)	1	1	1	1	2	2	2	1	3	3	3	2	1	3	2	2		
	BUT Génie Industriel et Maintenance (toute année confondue)	1	2	1	1	3	2	2	1	3	3	3	2	1	2	1	2		
	BUT Mesures Physiques (toute année confondue)	2	1	1	1	2	1	3	3	3	3	2	2	2	2	1	1		
Faculté de Lettres	L2 Lettres classiques L2 Lettres modernes L2 Humanités L2 Sciences du langage	1	1	2	2	1	2	2	1	2	1	3	3	1	2	3	3		
Faculté de Langues	L2 Langues étrangères appliquées L2 Langues étrangères appliquées E&D L2 LLCER (toute filière confondue) L3 LLCER (toute filière confondue)	1	1	2	1	2	1	1	1	2	2	3	2	2	3	3	3		
Faculté de Médecine, maïeutique et sciences de la santé	DFG Sciences maïeutiques	1	2	1	2	2	1	2	1	3	2	3	1	1	2	3	3		
Faculté de Pharmacie	DFG Sciences pharmaceutiques	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3		

Composante	Formation concernée	Classement des compétences Pix par ordre de priorité dans la formation selon le domaine d'études																
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	
Faculté de Physique & ingénierie	L2 Physique	2	2	1	2	2	2	3	1	1	1	1	3	3	3	1	2	
	L2 Sciences pour l'ingénieur TRONC COMMUN	1	2	1	2	2	2	3	1	3	1	1	2	3	3	1	2	
	LP Métiers optique vision	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	
Faculté de Philosophie	L2 Philosophie	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	
Faculté de Psychologie	L2 Psychologie	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	
Faculté des Sciences économiques et de gestion	L2 Economie et gestion																	
	L2 Economie et gestion - DD EG LEA																	
	L2 Economie et gestion - DD EG MATH	1	1	1	2	1	2	2	1	3	2	2	1	2	3	3	3	
	L2 Economie et gestion : Santé																	
	GS UDS Free mover licence																	
	GS Echanges internationaux																	
Faculté de Théologie Catholique	L1 - Théologie catholique	1	1	2	1	2	1	2	1	2	2	3	2	1	3	3	3	
	L1 - Théologie catholique E&D																	
Faculté des Sciences de la Vie	L2 (toute filière confondue)	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3	
	L3 (toute filière confondue)																	

EXEMPLE DE NOTATION POUR UN ETUDIANT EN SCIENCES DE LA VIE

	Note issue du volet spécifique															
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2
Ordre de priorité des compétences selon classement donné par la composante	1	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	2	2	3	3	3
Niveau attendu pour le dernier profil numérique	5	5	5	5	4	5	4	5	4	4	3	4	4	3	3	3
Niveau obtenu par le candidat en référence à son dernier profil numérique	5	3	4	7	5	6	4	1	3	2	4	5	0	2	3	7
Points accordés si niveau attendu atteint ou dépassé	2	2	2	2	1	2	1	2	1	1	0,5	1	1	0,5	0,5	0,5
Points obtenus pour la note du volet spécifique	2 ¹	1,2 ²	1,6 ²	2 ¹	1 ¹	2 ¹	1 ¹	0,4 ²	0,75 ²	0,5 ²	0,5 ¹	1 ¹	0 ²	0,33 ²	0,5 ¹	0,5 ¹
Somme des points obtenus pour chaque compétence	15,28															

La note issue du volet spécifique est calculée en sommant tous les points de la dernière ligne du tableau.

Dans notre exemple, le candidat a obtenu une note de **15,28/20** pour le **volet spécifique**.

Si le candidat a validé **501** Pix à l'issue de l'épreuve de certification, son résultat lui permettra alors d'obtenir une note de **13,5/20** pour le **volet commun**.

La note globale Pix sera donc calculée ainsi :

Résultat	Poids du résultat	Valeur (note sur 20)
Note volet commun	2/3	13,5
Note volet spécifique	1/3	15,28
Note globale		14,09

¹ Le dernier profil numérique transmis par l'étudiant juste avant son test de certification atteste d'un niveau **égal ou supérieur** au seuil fixé par la composante de rattachement pour la compétence visée. Le calcul se fera donc en prenant en compte le nombre de points accordés pour la compétence si le niveau a été atteint ou dépassé (se référer au tableau de correspondance)

² Le dernier profil numérique transmis par l'étudiant juste avant son test de certification atteste d'un niveau **inférieur** au seuil fixé par la composante de rattachement pour la compétence visée. Le calcul se fera donc au **prorata**, en prenant en compte les points accordés si le niveau attendu n'a pas été atteint ou dépassé (se référer au tableau de correspondance).